

Gala à la fête

DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE
du mardi 24 mai 2011

L'association Gala fête cette semaine ses 20 ans. Fondée en 1990 par treize structures sociales bas-rhinoises, Gala garde le cap fixé à sa création : créer les conditions d'une insertion durable par l'accès au logement. Le travail accompli dans l'accompagnement de la famille Petit est, à ce titre, exemplaire. Reportage.

■ Il y a un an à peine, Martine et Patrick Petit, 51 ans tous deux, se trouvent menacés d'expulsion au pire moment de leur vie. Handicapé par une épilepsie tenace, Patrick, chômeur depuis 6 ans, ne décroche plus de travail dans sa branche, les travaux publics. Martine est elle aussi sans emploi, très prise par le handicap de Loïc, un de ses deux fils. Frappé par la méningite à sa naissance, Loïc est devenu hydrocéphale. Il se bat en outre, précise Martine, contre « deux maladies rares » qui ont nécessité « quatre opérations en deux ans » et l'ont privé, pour l'heure, de l'usage de ses jambes.

« Nous faisons tout notre possible pour qu'ils puissent faire face à leurs obligations de locataires »

En quelques années, le couple a plongé, plombé par les crédits contractés pour payer les factures — après le dépôt d'un dossier de surendettement, ils se sont retrouvés en faillite civile.

« Notre expulsion était prévue le 17 août. Nous avions obtenu un délai du préfet, mais la propriétaire ne voulait pas en entendre parler, se souvient Martine. Mon mari venait de sortir de l'hôpital après plusieurs tentatives de suicide. Les deux



La famille Petit avec le président de l'association Gala, Claude Ratzmann. (Photo DNA — Laurent Rea)

assistantes sociales qui nous suivait nous ont orientés vers Gala. »

« Une des assistantes sociales nous a transmis un dossier dans lequel M. et Mme Petit demandaient un bail glissant. Nous leur avons trouvé un appartement en adéquation avec leurs ressources », se souvient Virginie Lux, conseillère économique et sociale dans l'association spécialisée dans l'insertion par le loge-

ment.

En septembre 2010, les Petit quittent un 4 pièces qui leur coûtait 869 euros pour un appartement de même taille à 519 euros — sans compter l'aide pour le logement.

Gala paye loyer et charges au bailleur — CUS Habitat en l'occurrence — et refacture tout au couple. « C'est notre originalité. Nous n'assistons pas les gens. Nous faisons tout notre possible

pour qu'ils puissent faire face à leurs obligations de locataires », précise Claude Ratzmann, président de l'association depuis 1993. Symétriquement, nous assumons les éventuels impayés et apportons une garantie à tous les bailleurs. »

Aujourd'hui, avec l'allocation pour l'éducation d'un enfant handicapé, les allocations familiales, l'Aide Personnalisée au Logement (APL) et le RSA, la famille

s'en sort avec près de 1400 euros par mois. « Leurs ressources sont en rapport avec leur loyer, ils peuvent reprendre pied. Ils règlent même leurs frais d'expulsion tous les mois, alors que rien ne les y oblige », pointe Virginie Lux.

Créé en 2006, le service Baux glissants de Gala mobilise aujourd'hui trois salariés, qui supervisent la situation de près de 80 familles.

Lancée en 1990, Gala est devenue en 20 ans une structure complexe, qui emploie 34 personnes, gère 174 logements et jongle avec un budget de 2,6 millions d'euros — contre 35 000 à sa création. « Ça dit quelque chose de ce qui s'est passé en vingt ans », relève Claude Ratzmann. On ne saurait mieux dire.

Manuel Plantin

► **Mercredi 25 mai**, à 18h, dans le cadre de la célébration de ses 20 ans, Gala organise une course de solidarité à l'Orangerie, au départ du pavillon Joséphine (Participation aux frais: 3 euros reversés à l'association).

► **Jeudi 26 mai**, journée anniversaire, placée sous la présidence d'honneur de Louis Besson, de 10h à 18h, au pavillon Joséphine.